

## PENSION ALIMENTAIRE changement de residence principale

Par chris622, le 03/10/2013 à 21:34

## BONJOUR;

je suis divorcée et touche une pension alimentaire pour ma fille. L'an prochain, à 17 ans, elle part poursuivre ses études à Lille et habitera chez son père puisque celui-ci réside là-bas. Je suppose qu'il arrêtera alors de me verser la pension alimentaire mais vais-je lui en devoir une?

Comment devrais-je déclarer fiscalement ma fille? Merci pour vos réponses